

Les ateliers de l'Atelier des Arts 2020/2021

Atelier des Arts

Lorsque l'on adhère à l'Atelier des Arts il est possible de participer à des ateliers d'approfondissement ou / et de pratique collective.

La différence entre les ateliers d'approfondissement et la pratique collective est que dans les ateliers d'approfondissement il n'y a pas que de la pratique musicale mais aussi de la théorie, des écoutes, de la réflexion, des exercices ...

Les ateliers de pratiques collectives sont là quant à eux pour aider les élèves à savoir se comporter dans une production collective, à comprendre le sens de la pulsation et produire en commun de la musique.

Les ateliers d'approfondissement qui existent sont les suivants :

- Harmonie / Formation Musicale palier 2.
- Harmonie / Formation Musicale palier 3.
- Atelier de percussions/djembe tous niveaux.
- Atelier musique actuelle niveau palier 1, 2 et 3. (10 groupes au total dans l'école)

Les ateliers de pratiques collectives sont les suivants :

- Chorale CP - CM 1
- Chorale Zic Z 'Art (CM2 - 6ème - ouverte aux parents)
- Chorale Armonia (A partir de la 5ème)
- L'Orchestre d' Harmonie
- Le Big Band Jazz « TO BIG or not TO BIG »
- La Horde du Contrevent : Fanfare Funk
- L'Orchestre de Clarinette

Ces ateliers sont accessibles sur test, sans supplément pour les adhérents qui sont inscrits en cours d'instruments, mais ils sont également accessibles sans prendre de cours d'instruments, selon les possibilités de places. (voir la fiche Tarif)

Renseignez-vous pour savoir quel atelier d'approfondissement ou quelle pratique collective vous pourriez pratiquer !